



## Directeurs H/F de séjours adaptés

La Fédération APAJH propose chaque année des séjours de vacances pour adultes et jeunes en situation de handicap Etudiant et professionnel de l'accompagnement nous vous proposons **d'enrichir votre parcours professionnel** en devenant directeur H/F de séjours de vacances adaptées.

Nous rejoindre c'est participer à une **expérience et une activité citoyenne**. C'est un **enrichissement hors norme** sur le plan personnel, humain et professionnel.

### Nous recherchons actuellement 2 Directeurs H/F pour les séjours :



- **Saint Nazaire** (département 44) **du 02 au 24/08/2022**
- **Château Arnoux** (département 04) **du 26/07 au 17/08/2022**



### Etre directeur H/F au quotidien c'est :

- Accompagner un groupe de vacanciers au sein même de leur lieu de vacances,
- Assurer le **recrutement** et l'encadrement de vos équipes,
- **Construire un projet** d'animation et de loisirs à offrir aux personnes en fonction de leur autonomie et leurs souhaits,
- **Animer** une équipe d'animation et veiller à la bonne réalisation du projet de séjours,
- **Gérer** le budget, la gestion administrative et du personnel de séjours,
- **Etre** à l'écoute, attentif aux besoins des vacanciers et veiller à leur dignité en étant le **garant** du respect de la législation et de leur sécurité affective, physique et morale.

### Pour rentrer dans cette démarche :

- Vous devez être majeur-e,
- Expérience significative dans le secteur du handicap mental,
- Le BAFD (ou équivalence) est recommandé mais non obligatoire,
- Le permis B,
- Le PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1).

### En tant que directeur-trice :

- ✓ Vous serez nourri et logé sur le site même du lieu de séjour,
- ✓ Vous bénéficierez d'une rémunération sur la base d'une grille indiciaire de 56.66€ à 62.48€ brut/jour,
- ✓ Vous aurez droit à un jour de repos par semaine,
- ✓ Vous bénéficierez d'un accompagnement formateur avant et pendant le séjour,
- ✓ Vous organiserez une préparation sur le centre avec l'équipe avant séjour (2 jours rémunérés),
- ✓ Vous êtes en Contrat d'Engagement Educatif,
- ✓ Vos frais de déplacements pour le lieu du séjour seront pris en charge (pour l'ensemble de l'équipe).

Envoyez votre candidature à [k.baudieres@apajh.asso.fr](mailto:k.baudieres@apajh.asso.fr)